



N° 153 - 9 juillet 2025

Tout sur le renouvellement de nos adhésions !

La cotisation 2025/26 est de 58 euros, en augmentation de 4 euros depuis l'année dernière, mais le tarif reste très raisonnable par rapport aux autres clubs !

Voici le détail :

- licence FFRS : 26 euros (avec les assurances obligatoires 27,16) ; Corers : 2 euros, Coders 38 : 6 euros.
- la part RST est à 22,84 euros. Elle tient compte de l'augmentation des coûts de la formation.

Je vous encourage à renouveler vos adhésions directement en ligne à partir du 1^{er} septembre, en payant par carte bancaire. Le travail de saisie pour les inscriptions en sera facilité !

Pour ceux qui n'ont pas l'habitude des achats sur internet, ils pourront bien sûr venir aux permanences et payer par chèque.

Pour les nouveaux arrivants, le passage par nos permanences est nécessaire.

Les permanences pour les inscriptions et le renouvellement des licences se tiendront tous les samedis du 6 septembre au 4 octobre, de 10 à 12h le 6, et de 10 à 11h les autres samedis (au 5 Av. Alsace-Lorraine, comme chaque année).

Après votre inscription, vous recevrez votre licence par messagerie.

Pour ceux qui n'ont pas internet, merci de remettre lors de l'inscription 10 enveloppes timbrées à vos noms et adresses afin que nous puissions vous transmettre les RST infos et autres informations tout au long de la saison.

Bon été à tous !

Christian Montané

Adhésion en ligne, mode d'emploi :

Accéder au site adhérent de la FFRS : <https://ffrs360-crm.my.site.com>

Identifiant : votre numéro de licence suivi de @ffrs360.espaceadherent.fr

Mot de passe : si vous l'avez oublié, « mot de passe oublié »

Sur « données personnelles », **vérifiez vos informations personnelles**, modifiez les si nécessaire (adresse, téléphone, mail), puis :

Inscription, commandes,

Sélectionner ADHERER (ou Renouvellement)

Choisissez votre club **38009** en bas de page SUIVANT

Pour quelle année voulez-vous adhérer ?

Flèches de droite : sélectionnez **2025/2026** SUIVANT

Cocher licence FFRS saison **2025/26** (tarif 26euros) SUIVANT

Assurance :

IA est coché d'office, le décocher: c'est facultatif et fait souvent double emploi avec les remboursements médicaux. A vous de voir...

IA+ et Effets personnel : facultatif (en général peu utile) SUIVANT

Activités :

Cocher ce que vous souhaitez réellement pratiquer

Remarque : pour le QI Gong, le nombre de places est limité (à voir avec Marie Aznar-Tourlonias) SUIVANT

Accepter : « j'accorde mon droit à l'image »

Cliquer « j'ai pris connaissance des **recommandations santé de la Commission Médicale** » ; cliquer sur « commission médicale » ; imprimer et renseigner le **questionnaire santé**. C'est pour vous, et il n'y a pas de blocage (le certificat médical n'est plus nécessaire)

Règlement intérieur : si on clique 38009, il n'apparaît pas (le consulter sur RST wifeo) SUIVANT

Cliquer « paiement par CB »

« **Valider ma commande** » (total 58 euros) VALIDER

Cliquer sur « accéder à la page de **paiement** » et payer par carte bancaire (comme pour un achat sur internet).

SUIVANT se déconnecter

Martine GIMZIA pourra ensuite valider votre inscription (malu.gimzia@orange.fr 06 83 46 70 71)

... et ça devrait bien se passer !